Déclaration préalable au CTSD « ajustements de la rentrée 2018 dans le 2d degré »

Mardi 04 juillet 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Ce samedi 30 juin 2018 a eu lieu la Marche des fiertés à Paris. Pour l'UNSA Éducation, cet évènement festif est l'occasion de rappeler que les violences et les discriminations en raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre sont encore et toujours une réalité en France.
En ce XXIe siècle bien commencé, de trop nombreux jeunes, dont nos élèves, souffrent encore de leur identité ou de leur orientation sexuelle. De même, dans notre milieu professionnel pourtant progressiste et ouvert, une partie de nos collègues s'oblige encore malgré tout à la discrétion, voire au secret quant à leur vie personnelle.
La société avance dans le bon sens mais lentement.
La lutte contre l'homophobie et la transphobie nécessite encore et toujours notre mobilisation, surtout quand des associations proches de lamanifpourtous appellent à boycotter une marque d'eau minérale à cause d'un visuel sur ses bouteilles représentant un couple homosexuel ou lorsqu'une responsable des adoptions, heureusement limogée depuis, déclare différencier les familles en «réservant les enfants atypiques » aux couples de même sexe.

Agir pour l'égalité est toujours d'actualité.

Concernant le 2d degré, au plan national, ses « ajustements » des programmes des cycles 3 et 4 applicables dès la rentrée 2018 seront présentés lors du prochain Conseil supérieur de l'éducation qui devrait se tenir dans la première quinzaine de juillet. Par ailleurs, des « repères annuels » devraient être publiés dans les mois à venir.
Ce calendrier, qui laisse peu de temps pour la concertation, donne encore une fois l'impression d'un travail précipité. Cette annonce survient au moment où les chefs d'établissement réunissent les conseils d'enseignement et où les équipes bouclent leurs projets. C'est faire bien peu de cas de tout le travail préparatoire déjà réalisé pour préparer l'année scolaire à venir.
Quant à la proposition de repères annuels qui devraient être appliqués dans les 2 mois, c'est faire preuve encore une fois de méconnaissance du calendrier propre aux établissements et détruire à bas bruit toute la logique actuelle de l'organisation des enseignements. Introduire des repères annuels dans des programmes de cycles alors que depuis 2016 les collègues ont effectué un énorme travail de collaboration pour organiser leurs enseignements sur 3 ans, c'est encore une fois accorder bien peu de confiance aux enseignants.
Espérons que ces dispositifs ne seront que des pistes de travail proposées, pouvant éventuellement rassurer les collègues qui souhaitaient être confortés dans leurs choix pédagogiques, mais qu'elles ne contraindront pas les enseignants à détruire dans l'urgence leurs deux dernières années de travail.

Dans les Landes, l'UNSA éducation s'inquiète de la distorsion des informations entre le CTSD du mois de mars et celui du mois de juillet concernant les supports stagiaires. En effet, alors que 11 supports

étaient prévus en mars, nous venons d'apprendre que ce sont en réalité 35 supports stagiaires qui sont prévus pour la rentrée 2018 ! Pourquoi la totalité des supports n'a-t-elle pas été communiquée dès le mois de mars ? Cela renforce encore une fois le sentiment d'opacité administrative pour les enseignants.
L'UNSA éducation déplore également le choix de bloquer 2 supports stagiaires de la même discipline dans un seul établissement. En effet ce choix empêche la création d'un poste pour un titulaire, dans un département où le mouvement des enseignants manque de fluidité. La consigne académique de ne pas transmettre les BMP nous empêche de conseiller les collègues mais aussi de pouvoir faire des propositions à l'administration pour les affectations provisoires.

Concernant les ajustements pour la rentrée 2018, l'UNSA éducation déplore le solde négatif des ouvertures-fermetures de classes. En effet, aucune ouverture n'est prévue sur le niveau 4e alors que les effectifs dépassent le seuil préconisé au collège de Labrit et au collège de Rion-des-Landes (établissement où les CSP sont très défavorisés et où le taux d'élèves boursiers est le plus important du département).
Des tensions sont à prévoir pour les établissements qui accueillent un dispositif ULIS et où les effectifs sont proches du seuil. En effet les inclusions des élèves dans les classes doivent se faire dans de bonnes conditions et selon un projet pédagogique cohérent, sans être conditionnés par les effectifs dans les classes.
Le collège de Montfort-en-Chalosse subit une fermeture sur le niveau 3e, alors que la DSDEN avait annoncé lors du CTSD du mois de mars que la 21e division serait maintenue à la rentrée 2018. Certes, sur le niveau 3e, il manque 10 élèves pour atteindre le seuil préconisé, et cet établissement n'accueille pas de dispositif ULIS ; cependant, l'accueil des élèves du centre médical et infantile Montpribat entraine des conditions de travail très particulières. Ces élèves se retrouvent loin de leurs familles et ont souvent des troubles psychologiques associés à leur pathologie. Les échanges entre le collège et les éducateurs du CMI sont parfois compliqués. Pour les enseignants, il est difficile d'assurer un suivi de qualité de ces élèves, c'est pourquoi l'Unsa éducation demande la création d'un poste de coordonnateur pour faire le lien entre le collège et le CMI, ainsi qu'une bienveillance particulière de la part de la DSDEN concernant les ouvertures-fermetures sur cet établissement.

Sur les lycées, des tensions sont à prévoir sur le niveau seconde au lycée de Parentis avec un E/D de plus de 36. Au-delà de la situation locale, l'UNSA éducation rappelle sa conception d'une bonne réforme du baccalauréat : tout changement du bac doit être envisagé avec une réforme plus globale des voies générale et technologique.
Il est temps de repenser les séries actuelles et de lutter enfin sérieusement contre leur hiérarchie implicite.
Il est temps d'atténuer la césure existant entre la voie générale et la voie technologique.
Il est temps de retravailler sur les programmes pour qu'ils préparent mieux les lycéens à l'enseignement supérieur.
Il est temps d'imaginer des parcours cohérents de la seconde à la licence avec en fin de terminale un bac qui atteste des compétences acquises et nécessaires pour poursuivre au-delà.

L'Unsa Education assumera ses choix, une fois de plus dans l'intérêt d'un service public de qualité et pour une rentrée sereine, tant pour les personnels que pour les élèves de notre département.

Pour l'Unsa Education,

Sara BERNET, Elodie DARZACQ, Mathilde GAILLARD et Sophie MERCADAL